



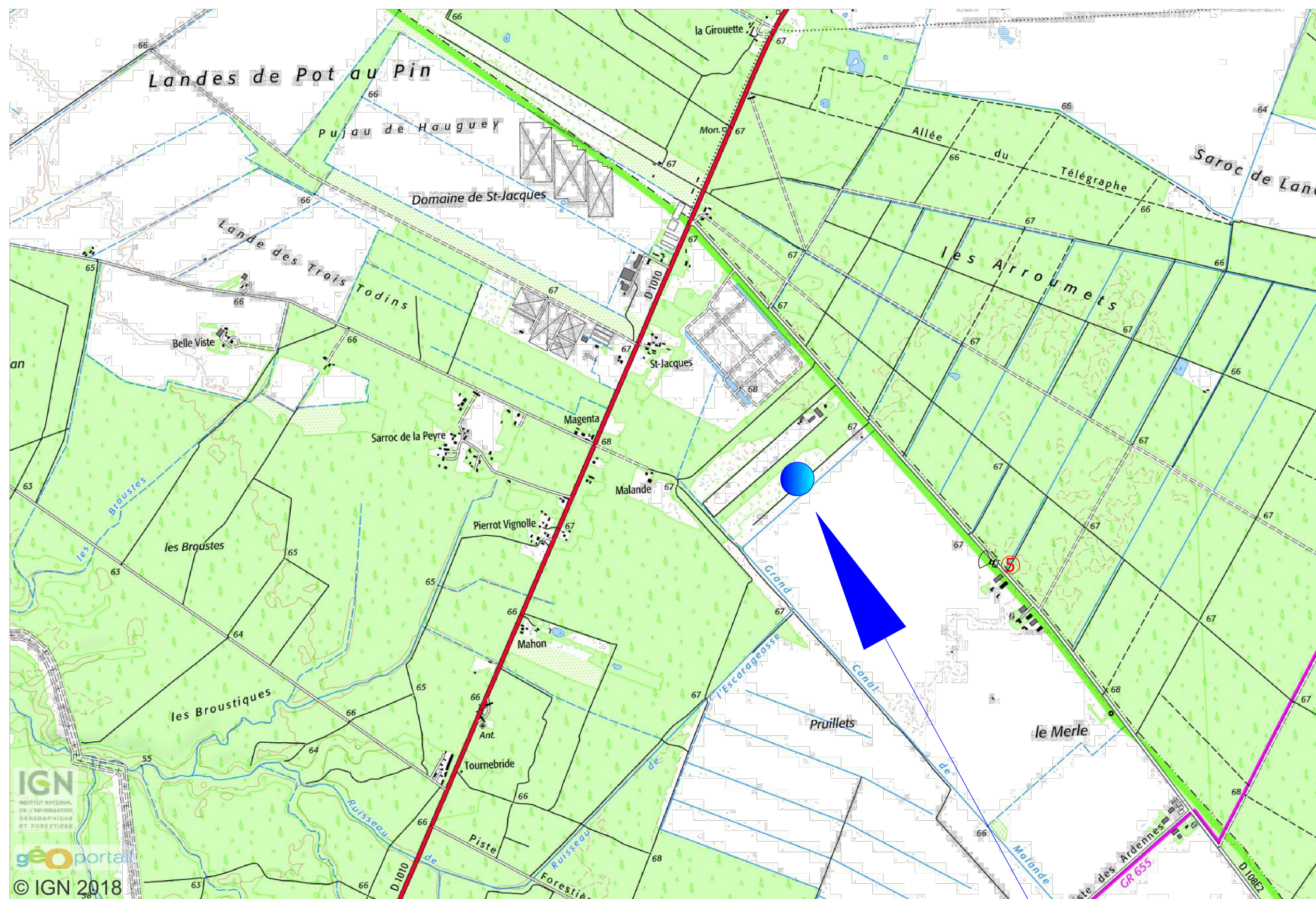
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé, 86000 POITIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr

Monsieur VASSEUR

Lieu-dit " Puits de Gaillard "
33114 - LE BARP

**Construction d'hangars d'élevage type
volière avec couverture photovoltaïque**



PROJET

Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

Monsieur VASSEUR
Lieu-dit : "Puits de Gaillard"
33114 - LE BARP

Numéro de plan :

PC1

Nom du plan :

Plan de situation

Date :

02/12/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA

Echelle :

1/25000

7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46

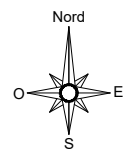
Dessinateur :




RPR

michel.blanchon.86@wanadoo.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



-  Unité foncière
-  Parcelles de l'unité foncière
-  Parcelles à proximité de l'unité foncière

Département :
GIRONDE

Commune :
LE BARP

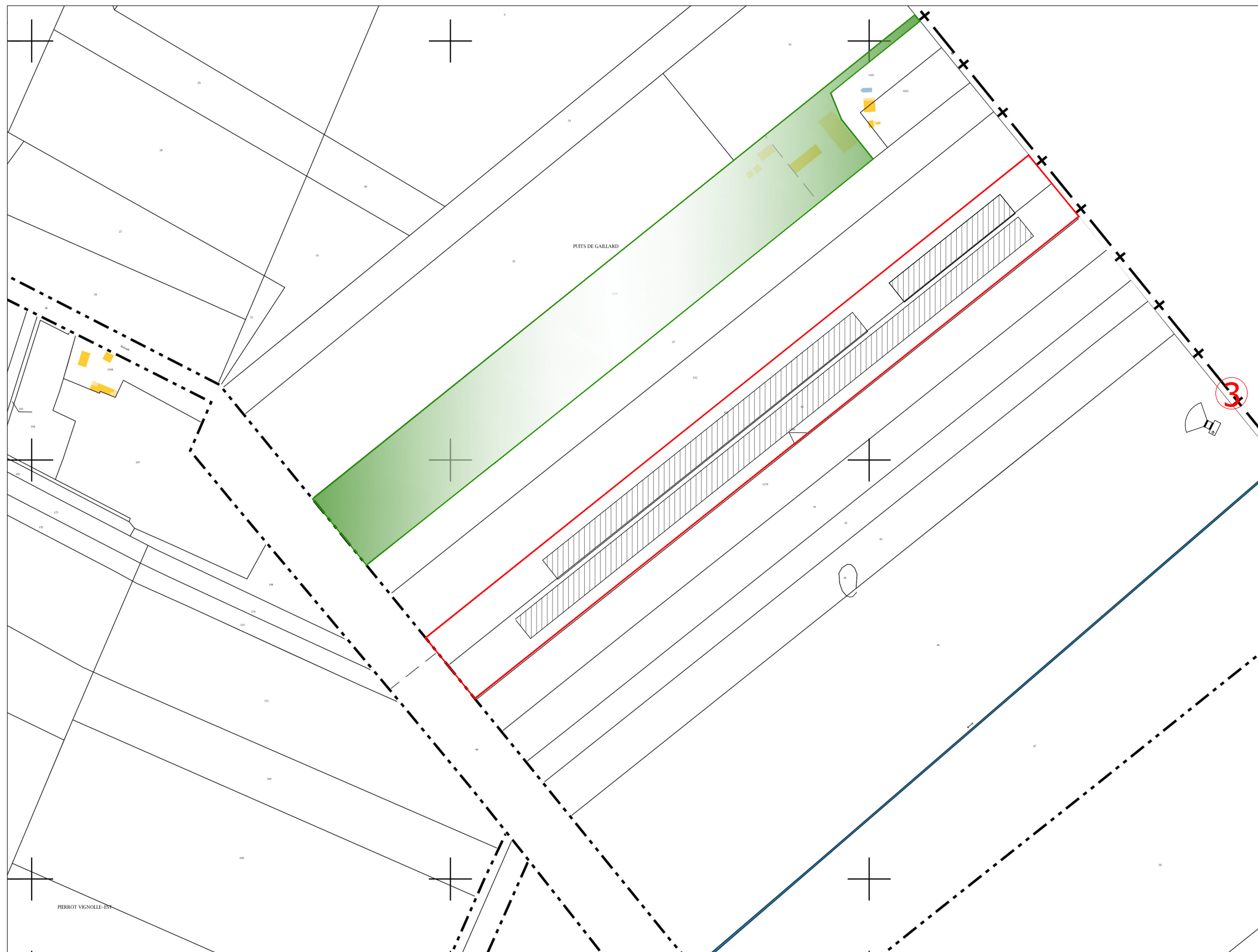
Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/4000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 27/03/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
PTGC
Cité Administrative - Tour B 14ème étage
33090
33090 BORDEAUX CEDEX



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

Monsieur VASSEUR
Lieu-dit : "Puits de Gaillard"
33114 - LE BARP

Numéro de plan :

PC1

Date :

02/12/2022

Echelle :

1/5000

Dessinateur :

RPR

Nom du plan :

Plan de situation

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA

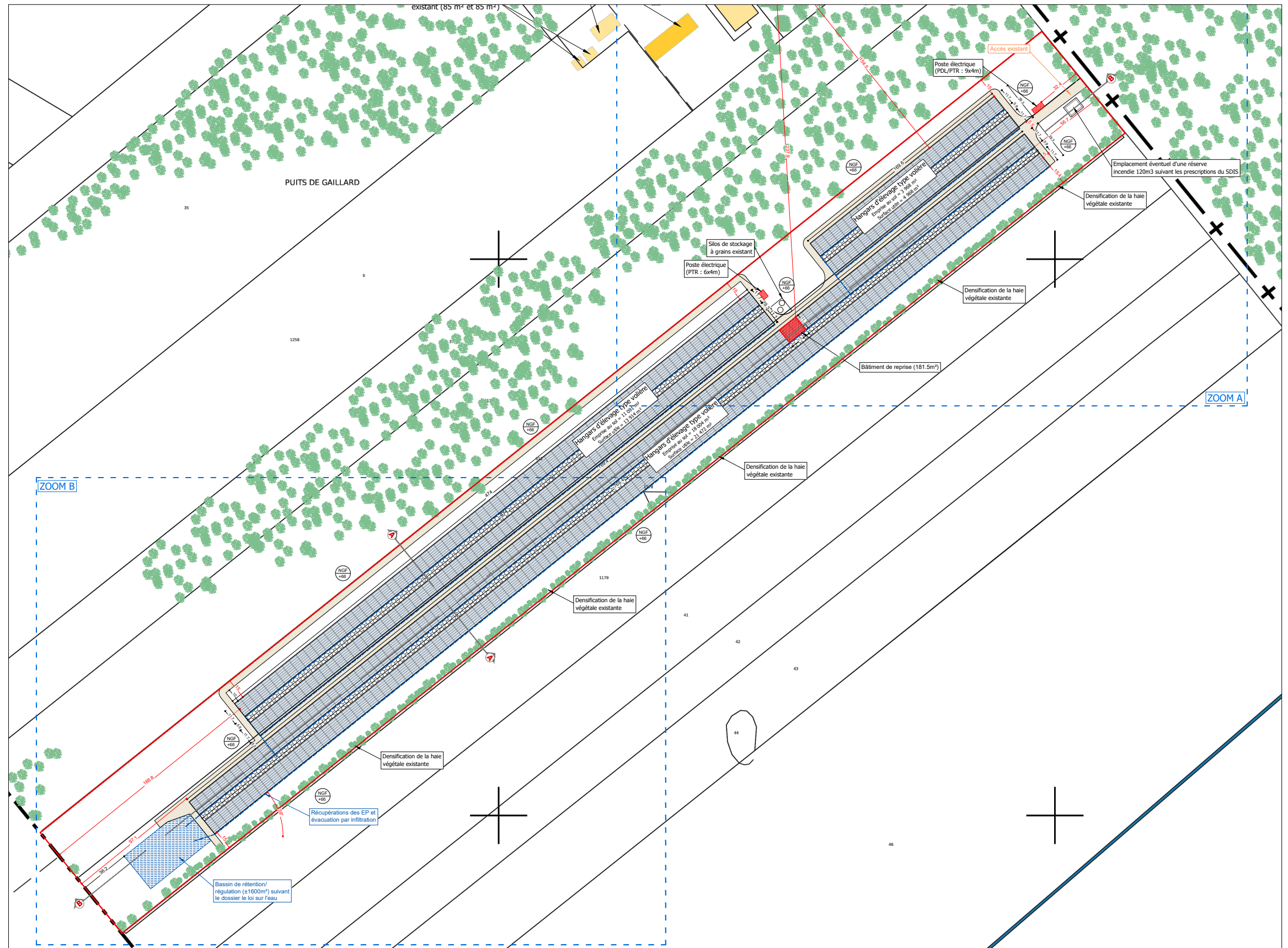
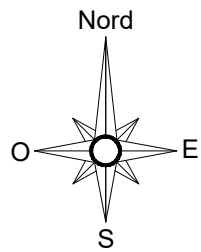
7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46

michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Réseaux EP
- Aire de manoeuvre et Accès
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

Monsieur VASSEUR
Lieu-dit: "Puits de Gaillard"
33114 - LE BARP

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

Plan de masse

Date :

02/12/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Echelle :

1/3000

Dessinateur :

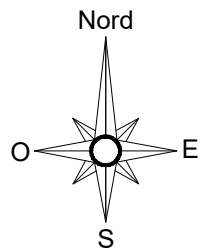
RPR

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Réseaux EP
- Aire de manoeuvre et Accès
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

Monsieur VASSEUR
Lieu-dit: "Puits de Gaillard"
33114 - LE BARP

Numéro de plan :

PC2

Date :

02/12/2022

Echelle :

1/3000

Dessinateur :

RPR

Nom du plan :

Plan de masse

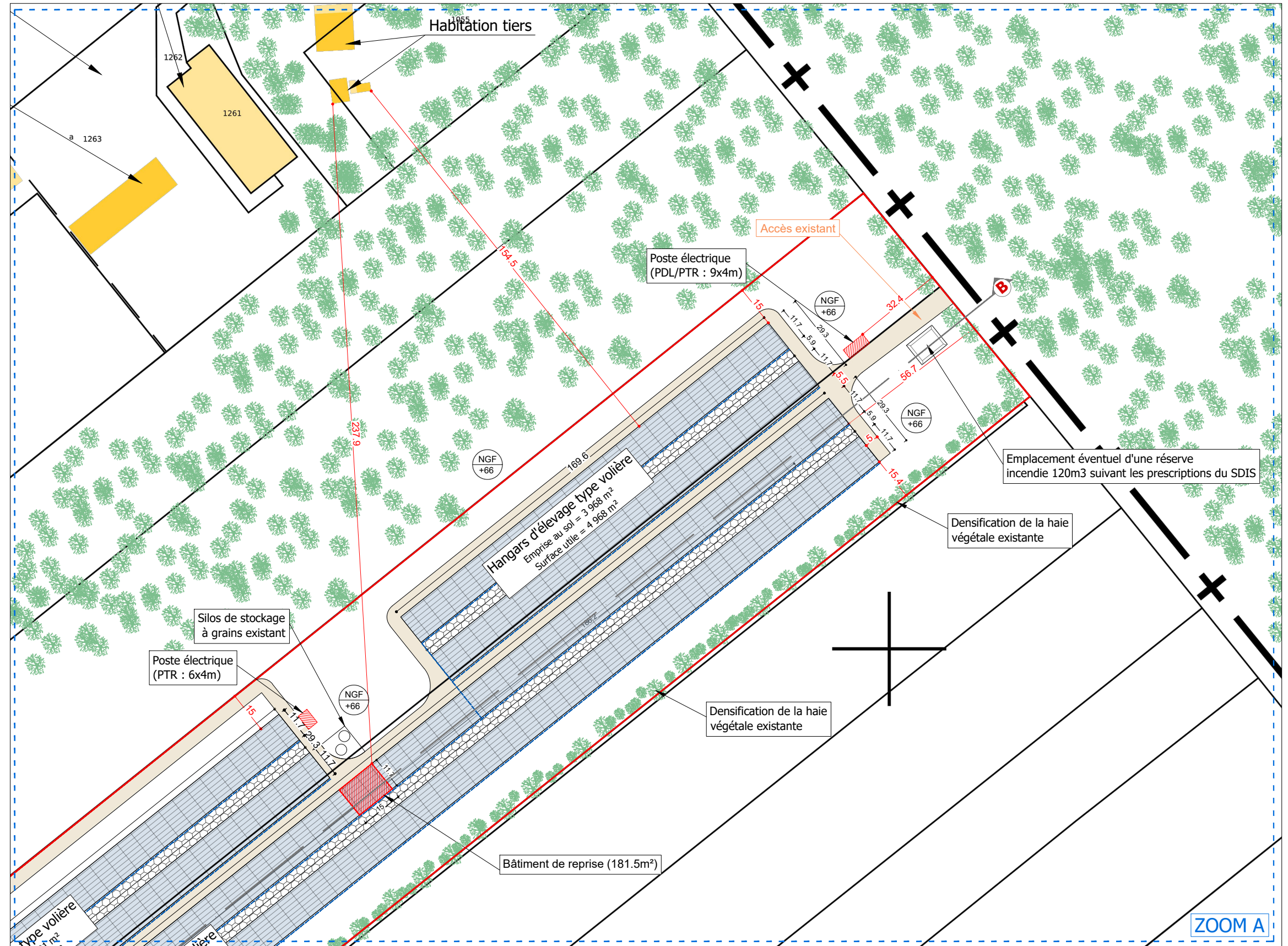
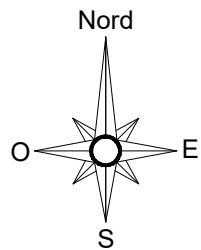
Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Réseaux EP
- Aire de manoeuvre et Accès
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants



ZOOM A

Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

Monsieur VASSEUR
Lieu-dit: "Puits de Gaillard"
33114 - LE BARP

Numéro de plan :

PC2

Date :

02/12/2022

Echelle :

1/1500

Dessinateur :

RPR

Nom du plan :

Plan de masse - Zoom A

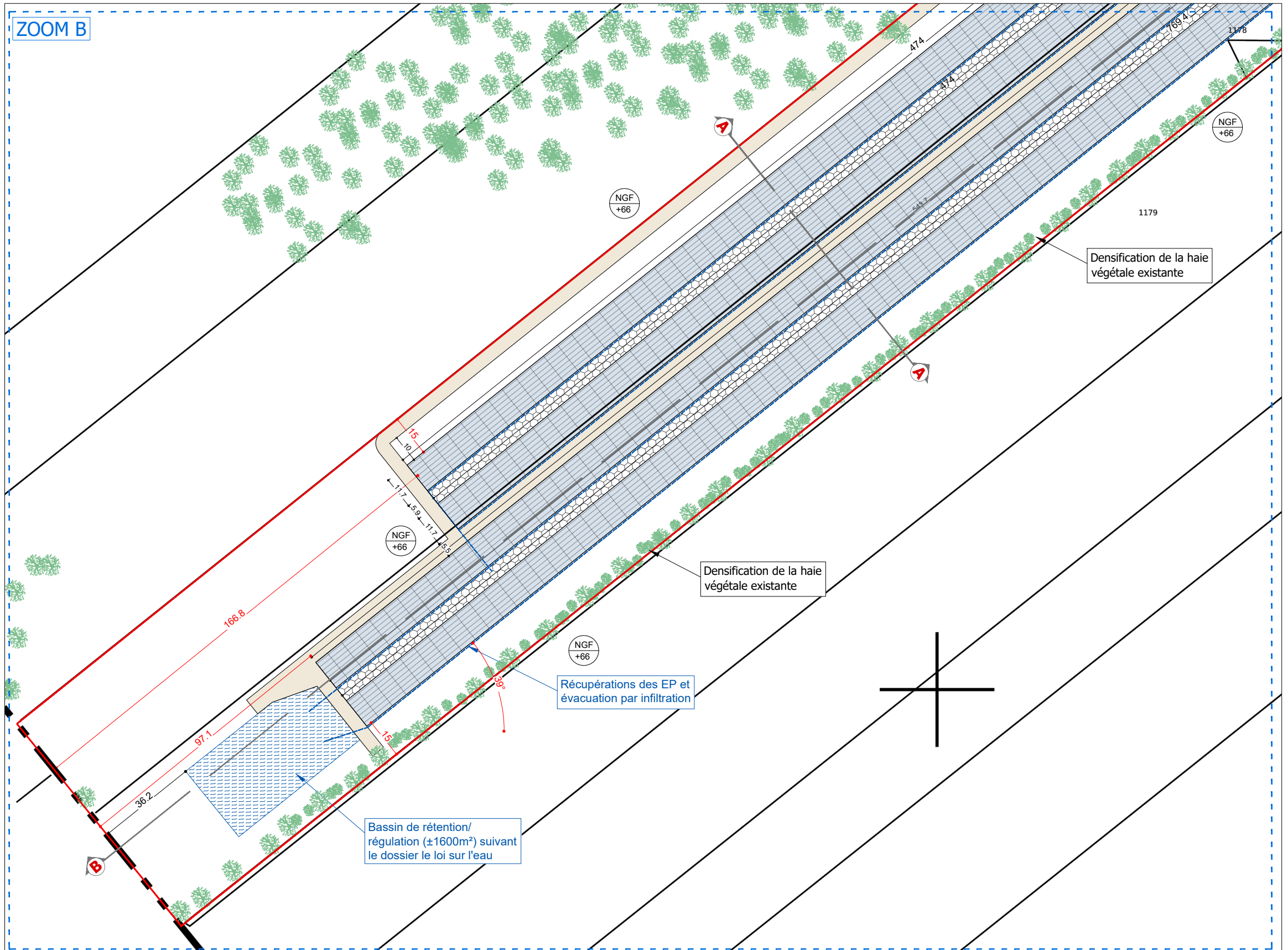
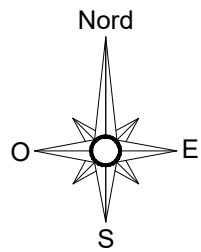
Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé - 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

- Unité foncière
- Réseaux EP
- Aire de manoeuvre et Accès
- NGF
+000 Niveaux NGF
- Végétation et arbres existants



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

Monsieur VASSEUR
Lieu-dit: "Puits de Gaillard"
33114 - LE BARP

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

Plan de masse - Zoom B

Date :

02/12/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Echelle :

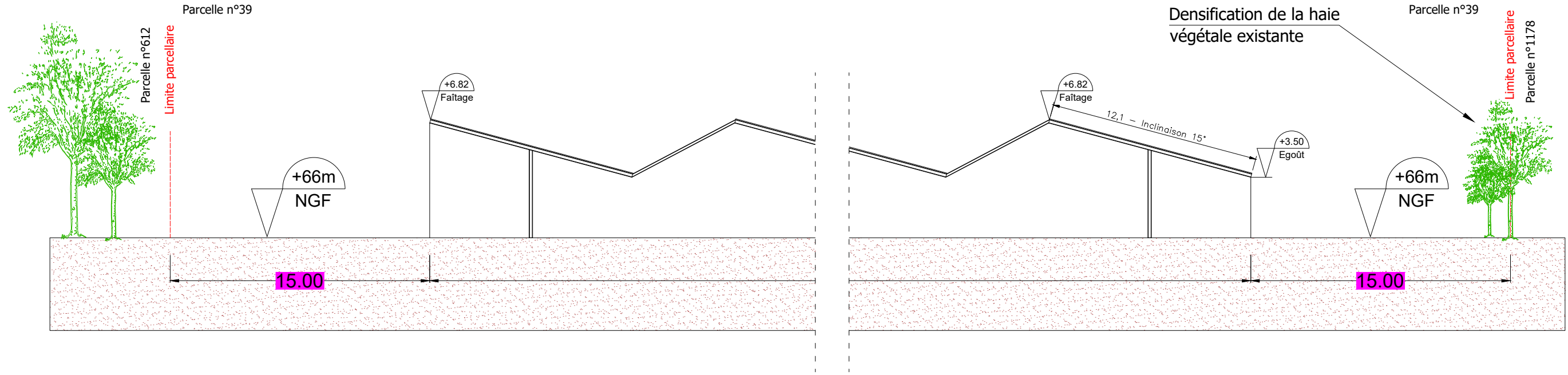
1/1500

Dessinateur :

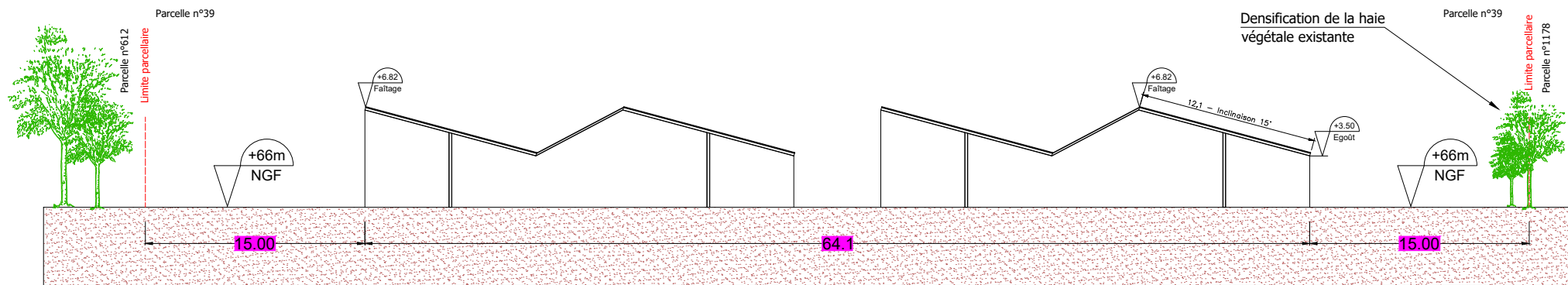
RPR


Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

COUPE A-A - Ech : 1/250

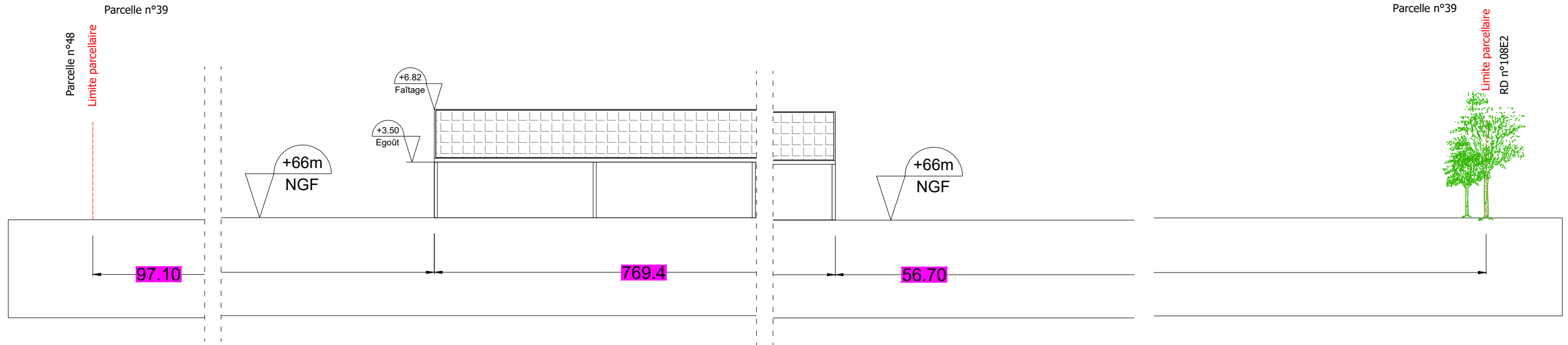


COUPE A-A - Ech : 1/400

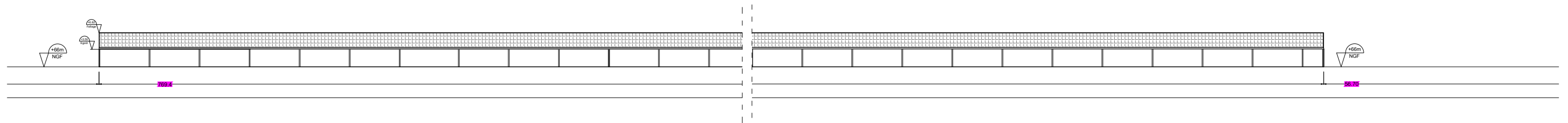



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC3	Nom du plan : Coupe de terrain	
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 POEPIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Echelle : 1/250 et 1/400	Dessinateur : RPR	

COUPE B-B - Ech : 1/250



COUPE B-B - Ech : 1/800



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC3	Nom du plan : Coupe de terrain	
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 86000 POEPIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Echelle : 1/800 et 1/250	Dessinateur : RPR	

	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque 33114 – LE BARP
PC 4	NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET
	 <p>Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr</p>



CONSTRUCTION D'HANGARS D'ELEVAGE TYPE VOLIERE
AVEC COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE



Table des matières

I.	ETAT INITIAL DU TERRAIN :	1
II.	IMPLANTATION DU PROJET :	2
III.	INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT :	2
IV.	DESCRIPTIF DU PROJET :	3
VI.	RESEAUX :	4
VII.	LUTTE CONTRE L'INCENDIE :	4

I. ETAT INITIAL DU TERRAIN :

Le projet de construction se situe sur la commune de LE BARP (33114), au lieu-dit « Puits de Gaillard ».

Il s'inscrit dans un paysage rural entouré de bocage à grandes mailles (cf. vue satellite). A proximité se trouve également une centrale photovoltaïque au sol et trois serres photovoltaïques.

Le terrain est entouré de végétation, ce qui permet d'isoler les éléments présents sur le site et évite de potentielles nuisances visuelles inhérentes à l'activité.

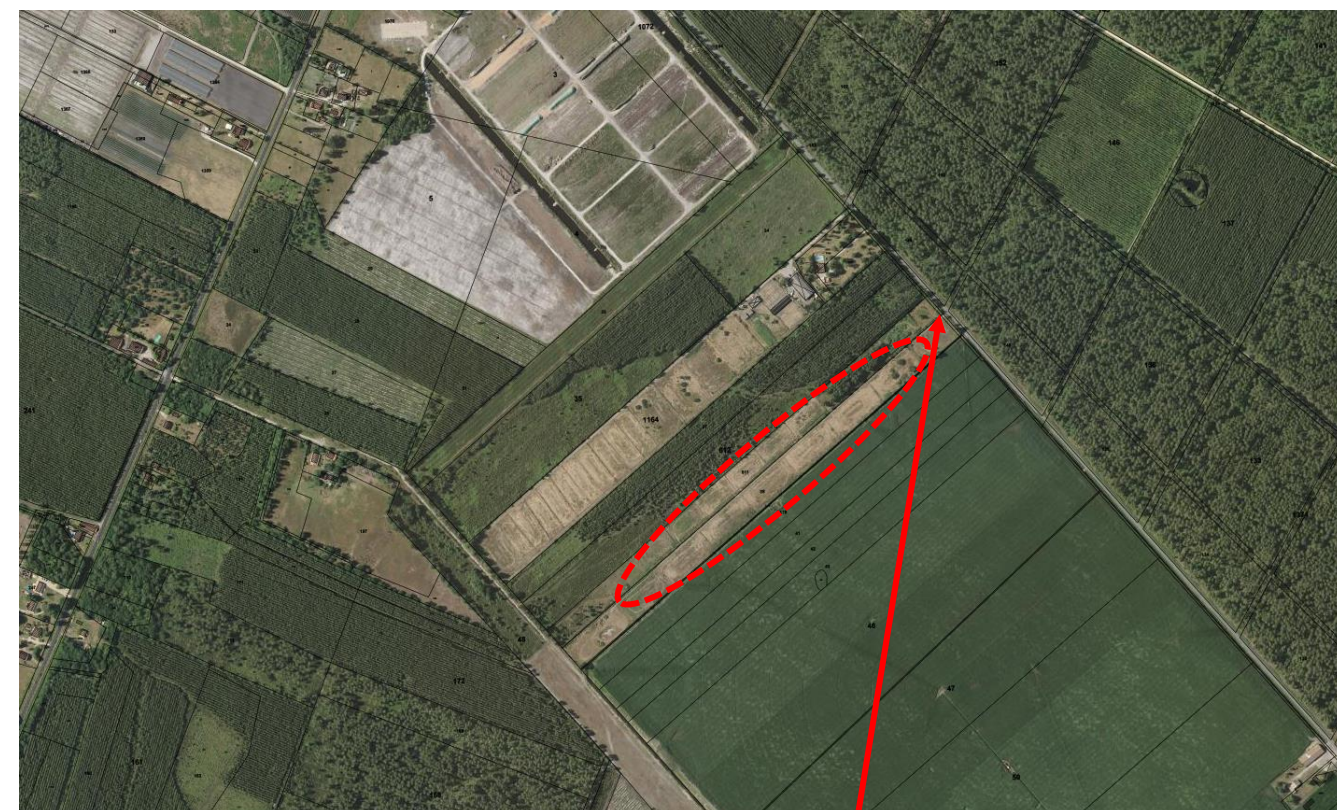
L'extrait cadastral servant de plan de situation (PC1), donne des indications d'environnement éloigné (densité des constructions proches...).

Les photographies et éléments PC6 et PC7-8 de la présente demande permettent d'apprécier l'ambiance du paysage rapproché (les angles de prises de vues sont repérées sur PC2 et PC1).

Le terrain est utilisé en parcours d'élevage de gibiers permettant à Monsieur VASSEUR de faire vivre son exploitation.

Le terrain d'assiette possède une faible pente du Nord vers le Sud (Inf. à 1%).

L'accès à l'exploitation est existant (voir photo cf.).



ACCES à l'exploitation

II. IMPLANTATION DU PROJET :

Les volières sont équipées sur le pan sud de panneaux photovoltaïques et sur le pan nord de filets, elles seront implantées sur la parcelle n°39 et 611 de la section B sur la commune de LE BARP, orientées 38° Sud-Est.

Le projet viendra recouvrir et remplacer la volière existante qui est aujourd'hui très abimée. La forme permettra de maintenir les couloirs de vol.

L'implantation du projet sera réalisée en respectant l'alignement des parcelles.

La construction respectera les prescriptions du PLU en vigueur, et toute la végétation existante sur site sera préservées.

III. INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT :

La topographie du terrain ne sera pas modifiée car ce type de construction (structure légère) permet de s'adapter au terrain.

La construction sera en retrait du domaine public.

Le volume général des constructions sera simple et sobre, les matériaux utilisés seront en harmonie avec l'environnement proche (PC6).

Une plantation d'accompagnement du projet sera prévue afin de densifier la haie existante sud et sud-est. Ces arbres et arbustes d'essences locales seront plantés en continuité de la végétation existante.



IV. DESCRIPTIF DE LA VOLIERE :

❖ Mode constructif :

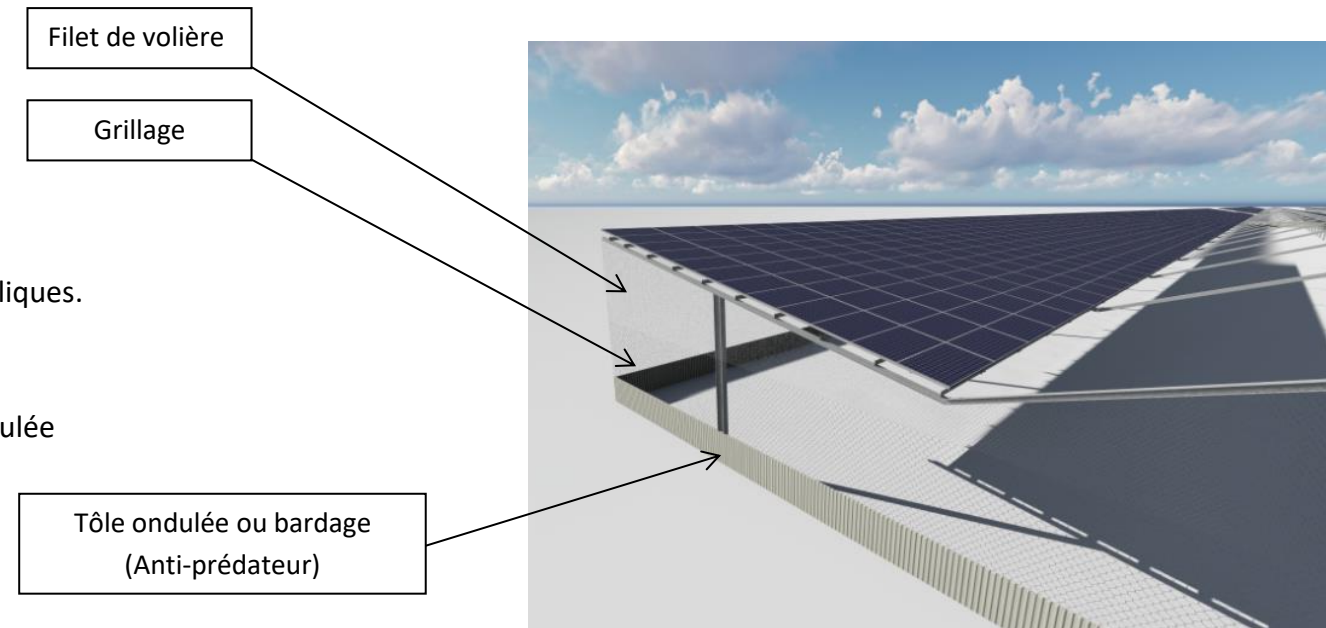
Le projet se décompose en trois parties desservies par un chemin existant et conservé.

Les volières sont constituées d'une structure principale métallique :

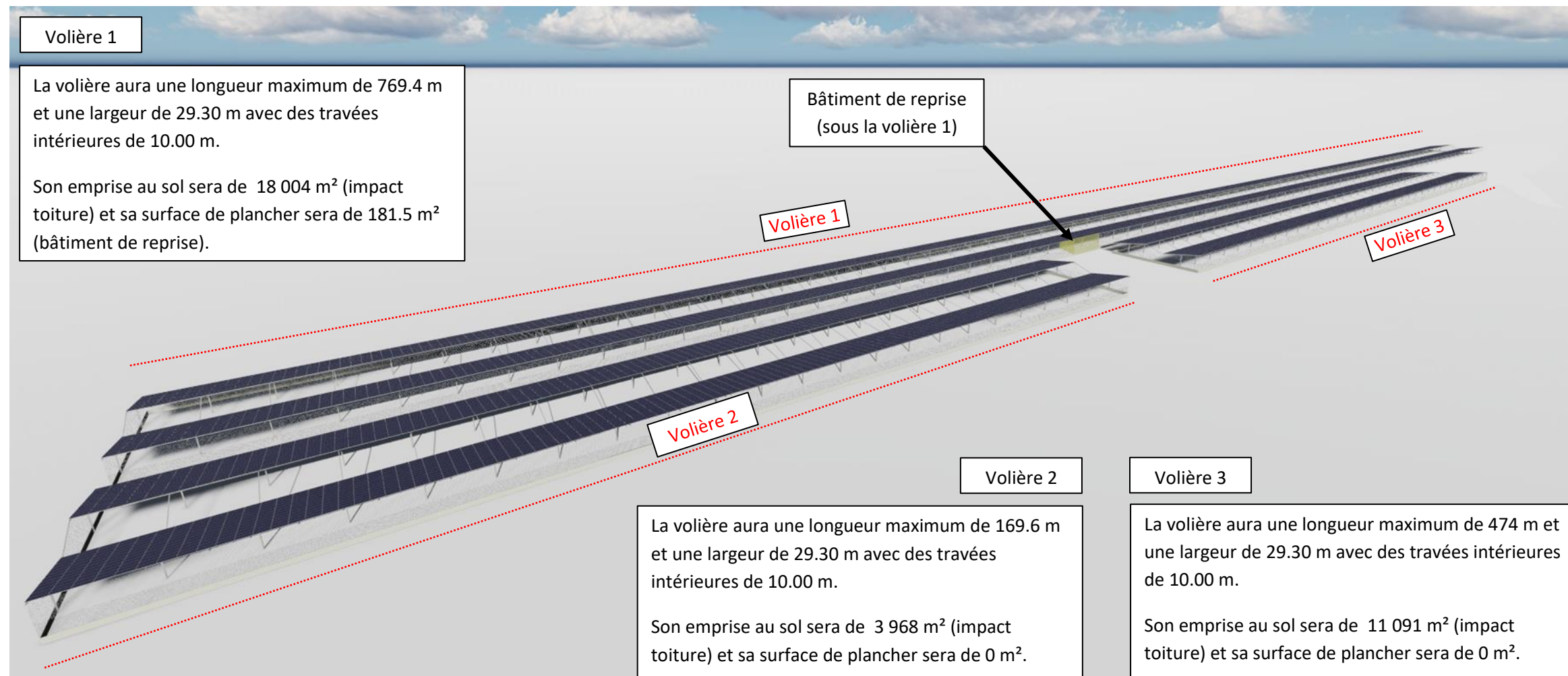
- Les pans Nord seront équipés de filet à volière à petite maille nouée, reposant sur des poutrelles métalliques.
- Les pans Sud seront équipés de panneaux photovoltaïques directement intégrés à la structure.

Les périphéries des volières seront également équipées de filets à volière mais aussi de grillages et de tôle ondulée ou bardage en partie basse.

L'inclinaison de la toiture est 15° (voir PC-5), pour un rampant de 12.10 m sur le pan Sud.



Les volières auront une emprise au sol total de 33 063 m² pour une surface plancher de 181,50 m²



V. RESEAUX :

❖ Alimentation :

L'alimentation en eau potable et en électricité sera reprise sur le réseau existant sur site.

Pour le bon fonctionnement de la couverture photovoltaïque, deux postes électriques seront implantés à proximité du projet.

Le premier poste sera composé d'un poste de transformation et de livraison, il aura une emprise au sol de 36.00 m² et une surface plancher de 33.44 m².

Le deuxième poste sera composé d'un poste de transformation, il aura une emprise au sol de 24.00 m² et une surface plancher de 22.80 m².

❖ Raccordement :

En revanche l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques ayant vocation à être réinjectée sur le réseau, une demande de raccordement sera effectuée auprès du gestionnaire de réseaux en temps voulu, pour une puissance d'injection de 7,98 MWc. La centrale photovoltaïque sera raccordée au réseau électrique par le gestionnaire de réseaux, au point d'injection déterminé par l'étude de raccordement effectuée auprès de ce même gestionnaire.

❖ Evacuation :

Les eaux pluviales seront récupérées puis évacuées vers le bassin de rétention/régulation.

Un dossier de déclaration loi sur l'eau a été réalisé par un bureau d'étude.

VI. LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

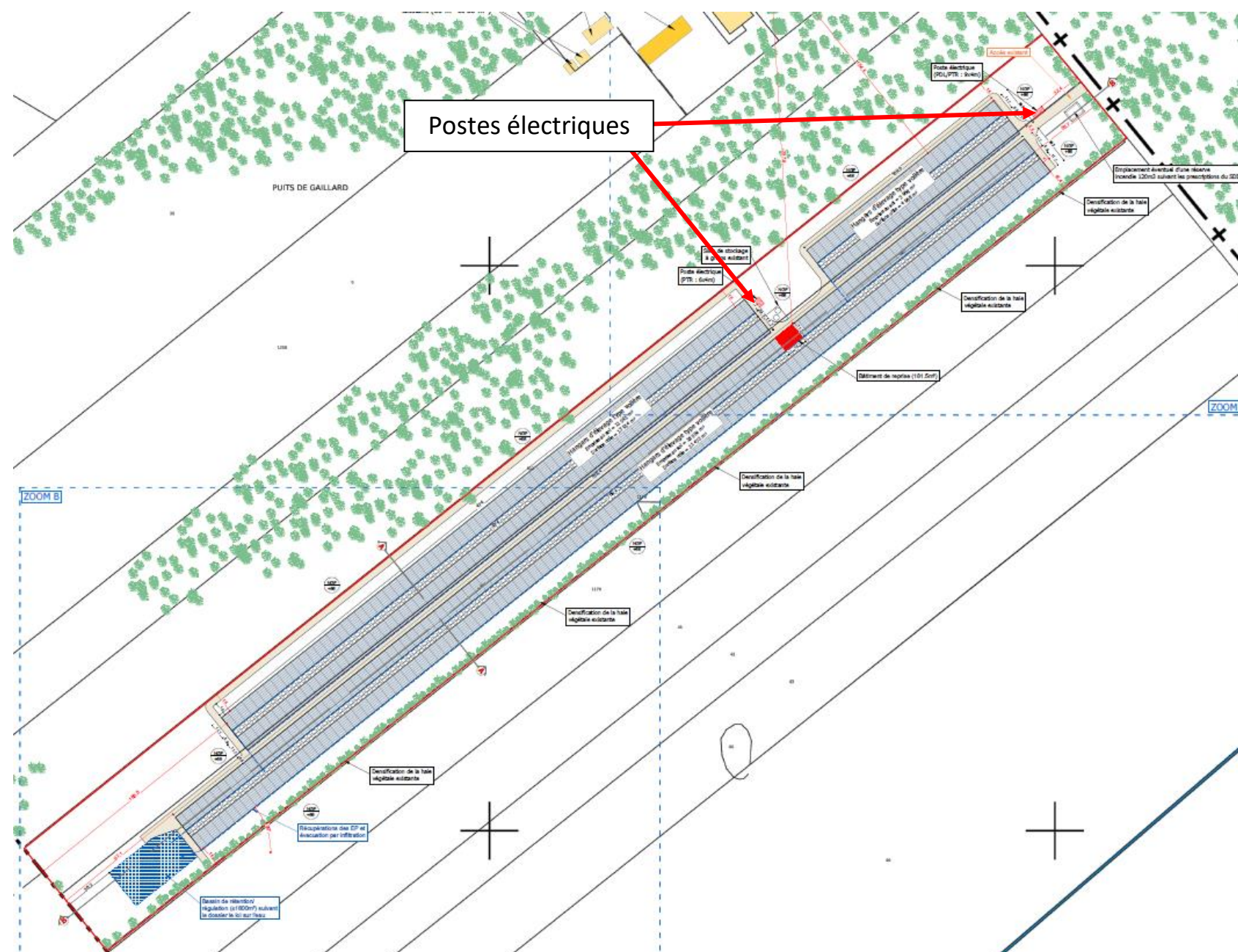
Des réserves d'eau (lagunes) sont situées à moins de 220m du site.

Un emplacement est prévu pour implanter une citerne souple de 120m³ à l'entrée du site.

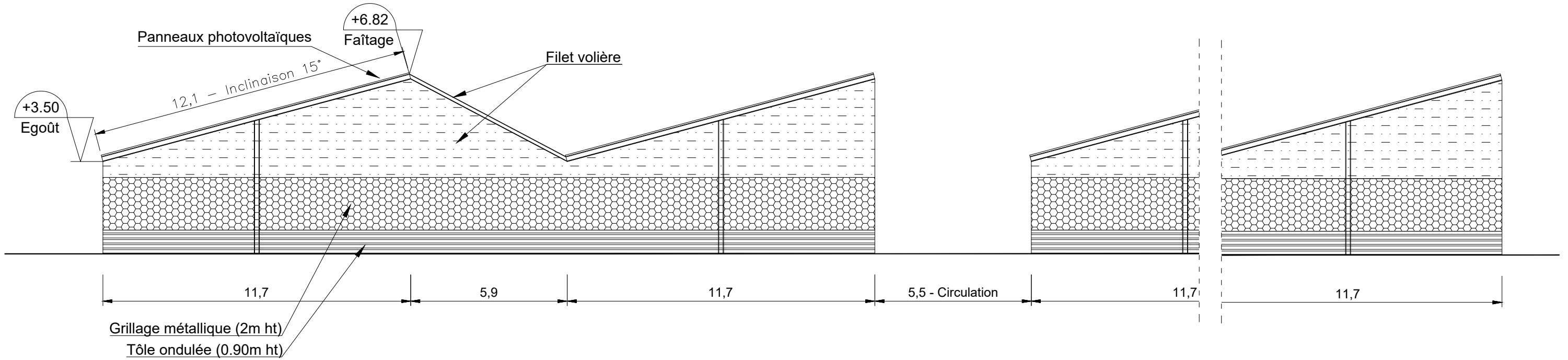
Un chemin est existant en périphérie du projet permettant de faire demi-tour. (voir PC2)

L'accès à l'exploitation est carrossable pour permettre l'accès aux véhicules de secours.

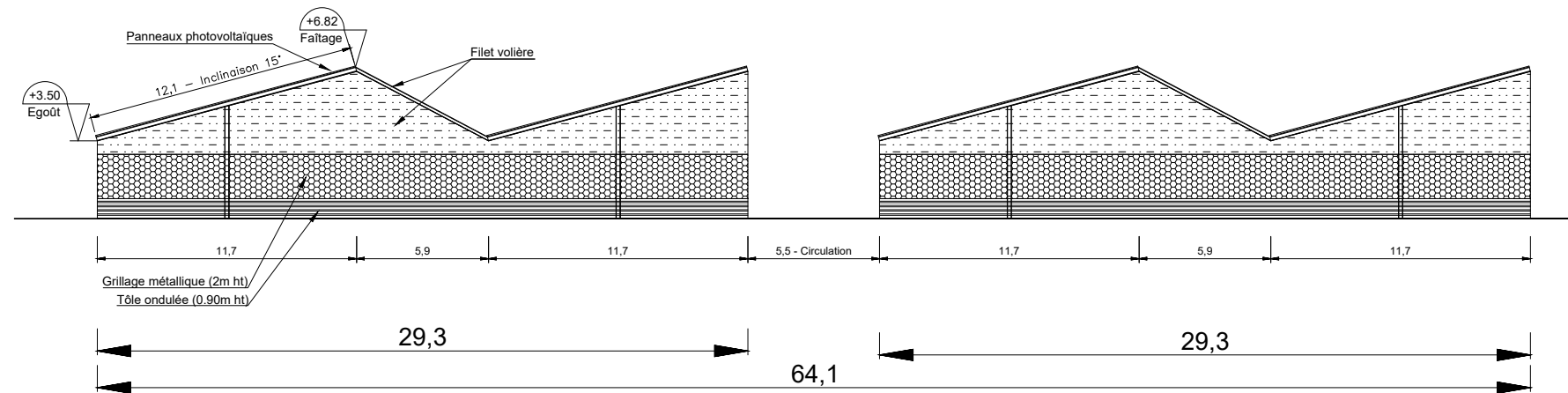
Les prescriptions du SDIS seront respectées.




Façade Est - Ech : 1:150ème

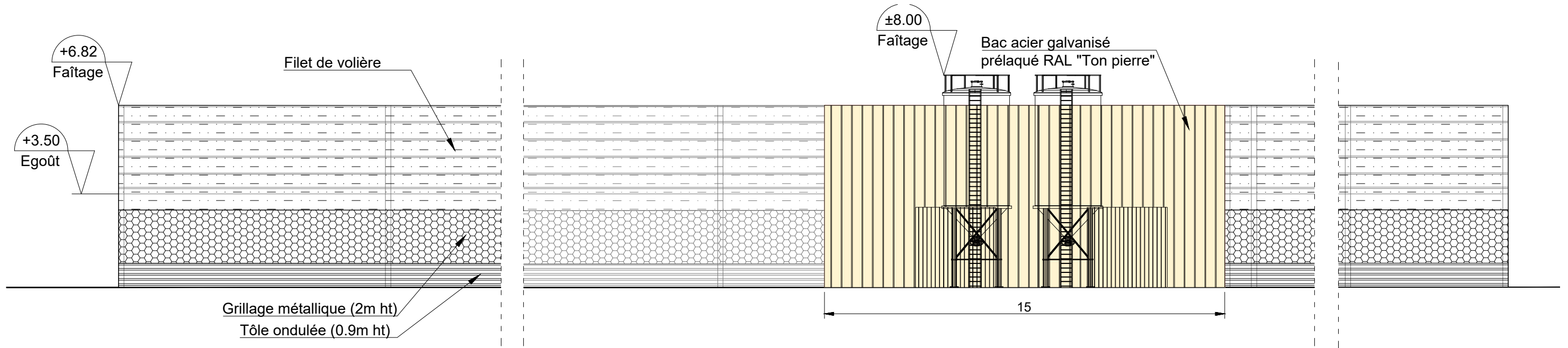


Façade Est - Ech : 1:300ème

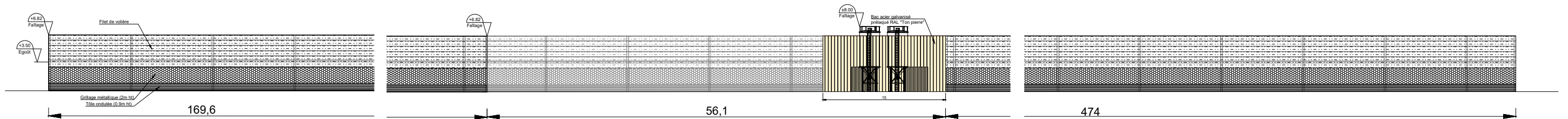



	Description du projet :	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan :	PC5	Nom du plan :	Plan des façades
	Adresse du projet :	Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date :	02/12/2022	Architecte :	Michel Blanchon Architecte DESA
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Echelle :	1/300 et 1/150	Dessinateur :	RPR	7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Façade Nord - Ech : 1:150ème

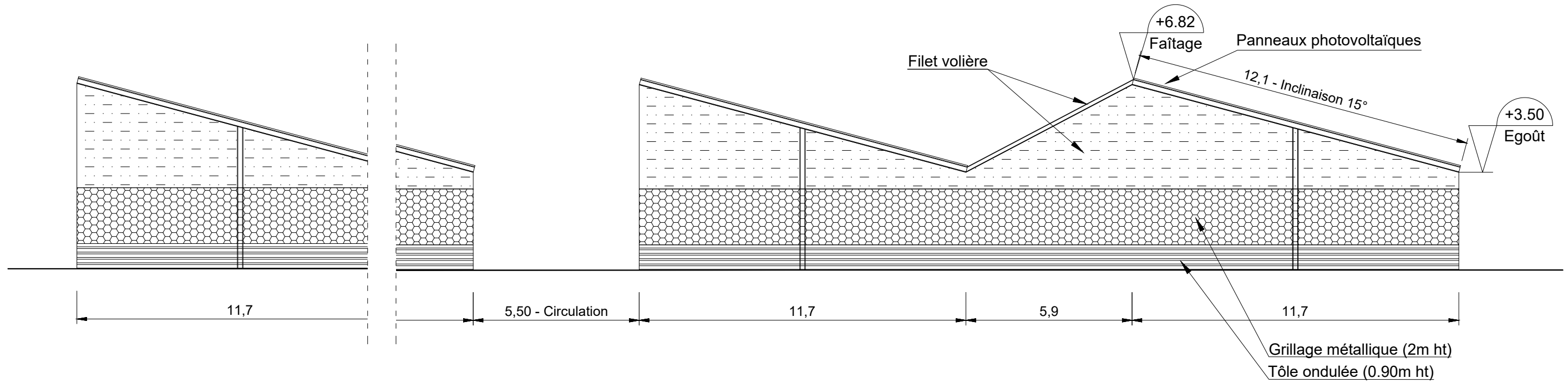


Façade Nord - Ech : 1:500ème

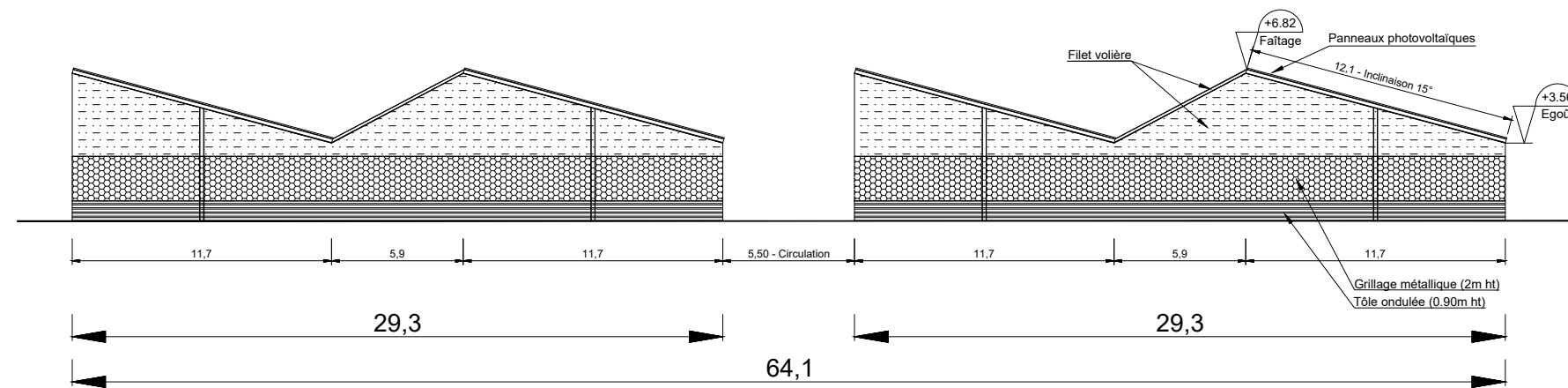



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC5	Nom du plan : Plan des façades	
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Echelle : 1/500 et 1/150	Dessinateur : RPR		
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.			

Façade Ouest - Ech : 1:150ème

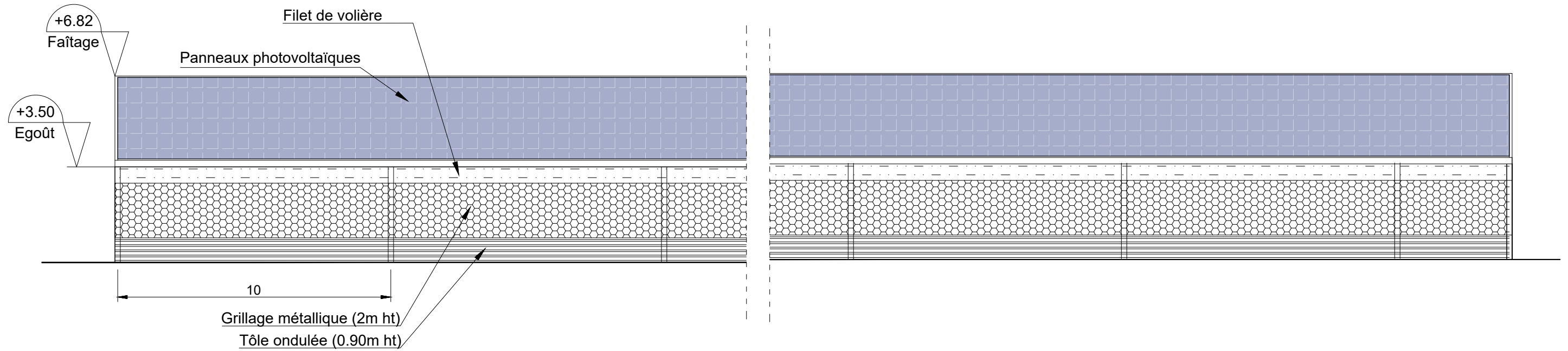


Façade Ouest - Ech : 1:300ème

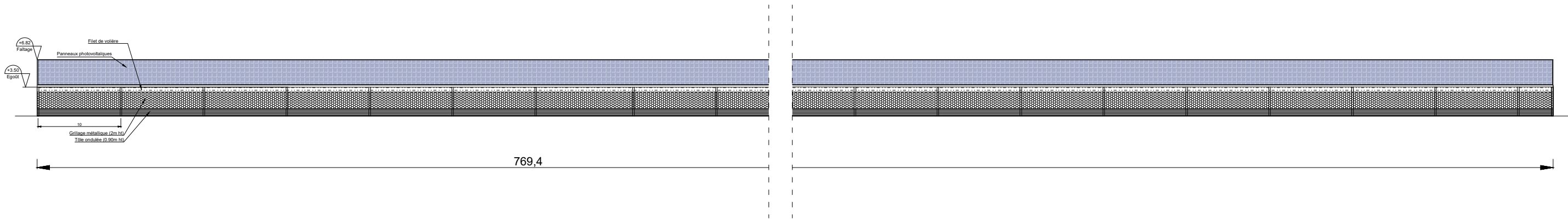



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC5	Nom du plan : Plan des façades	
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Echelle : 1/300 et 1/150	Dessinateur : RPR		
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.			

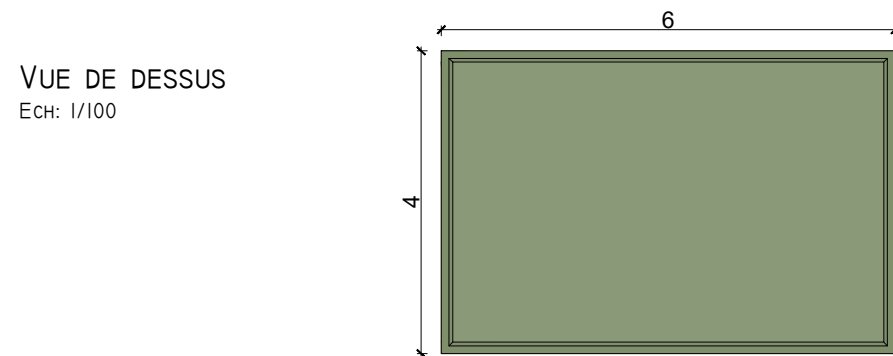
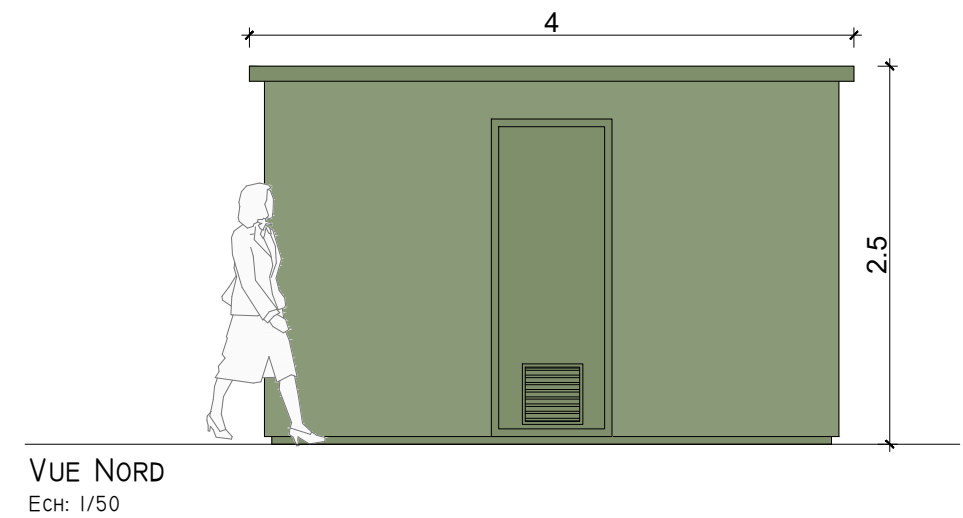
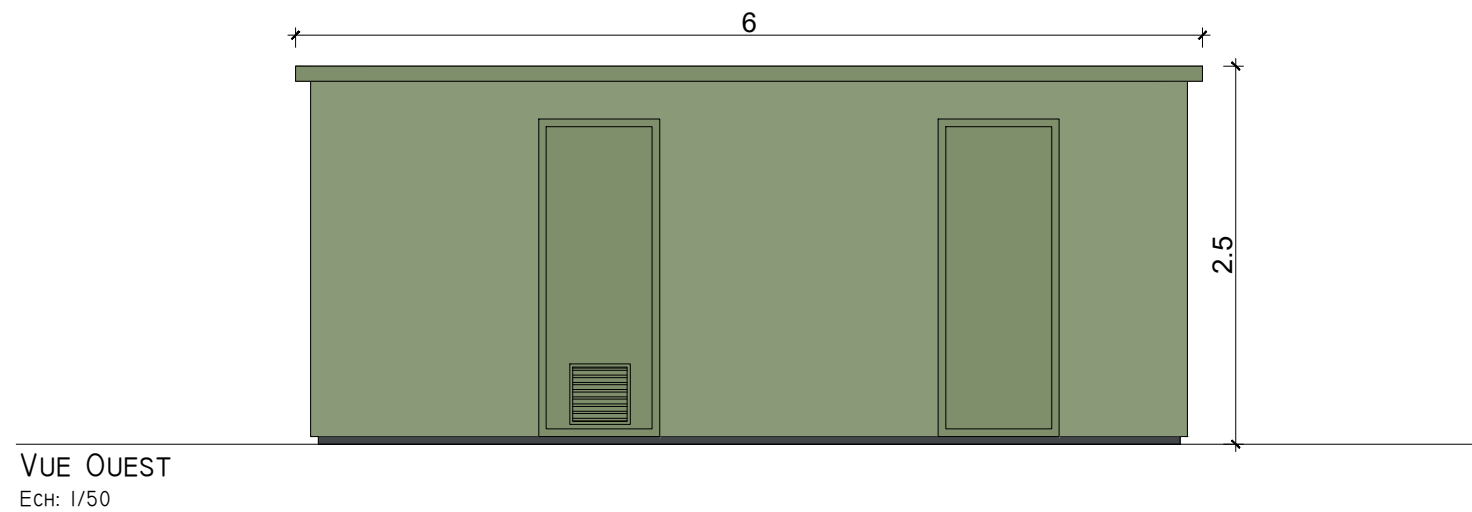
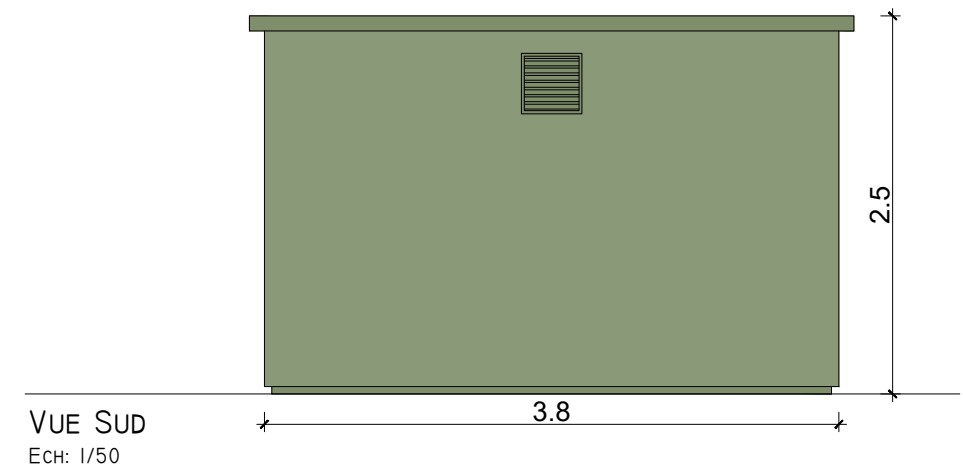
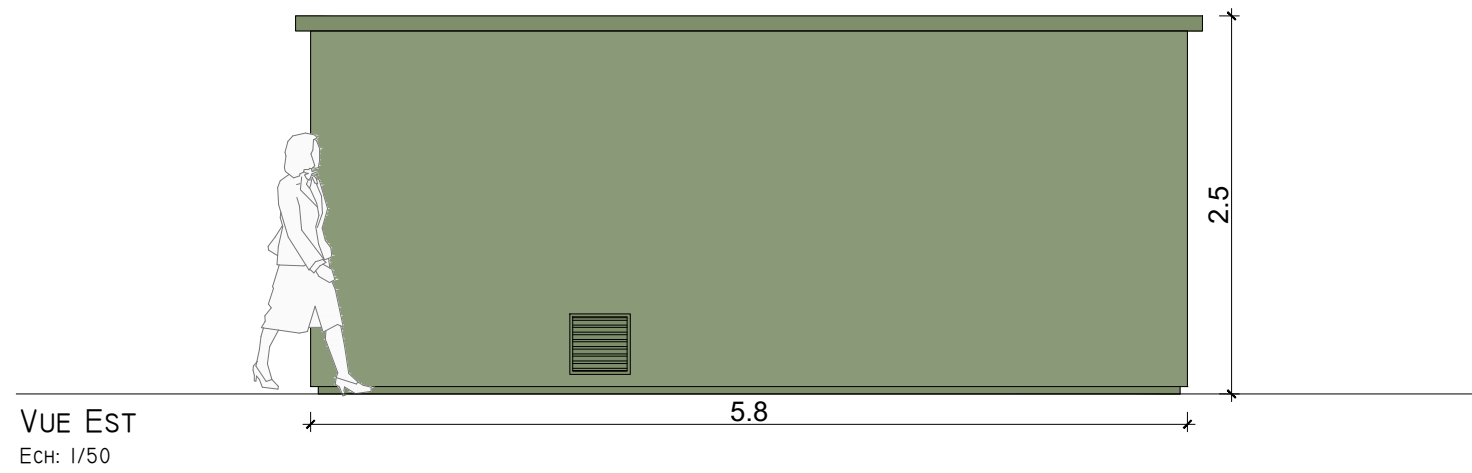
Façade Sud - Ech : 1:150ème



Façade Sud - Ech : 1:500ème




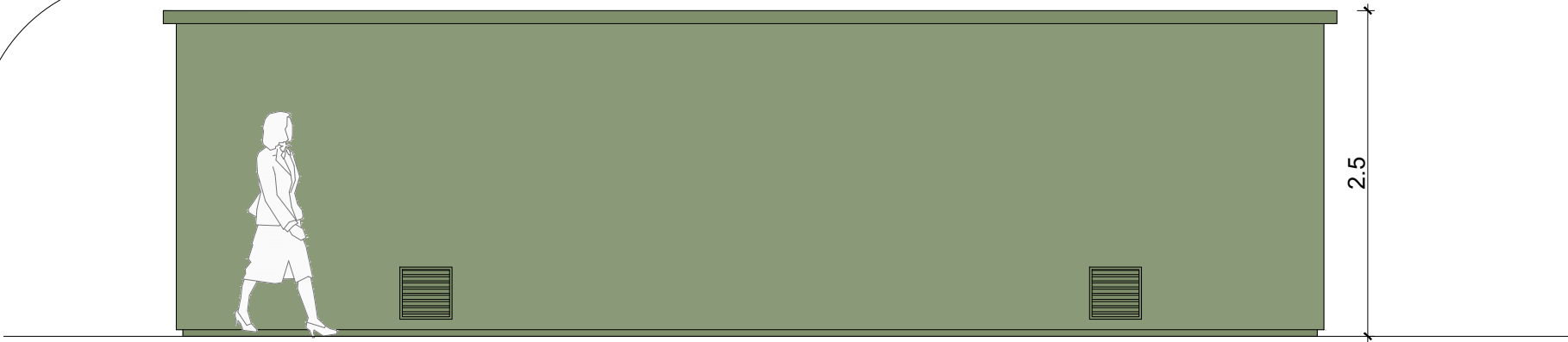
	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC5	Nom du plan : Plan des façades	
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Echelle : 1/500 et 1/150	Dessinateur : RPR	



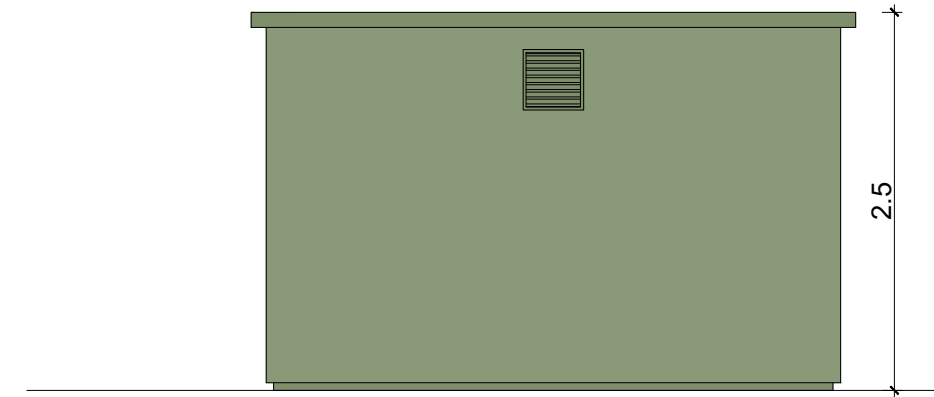
Le modèle du poste de transformation est donné à titre indicatif. L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer suivant les appels d'offres. Les dimensions et teintes resteront similaires.

Le poste de transformation et livraison sera teinté en un coloris plutôt vert.

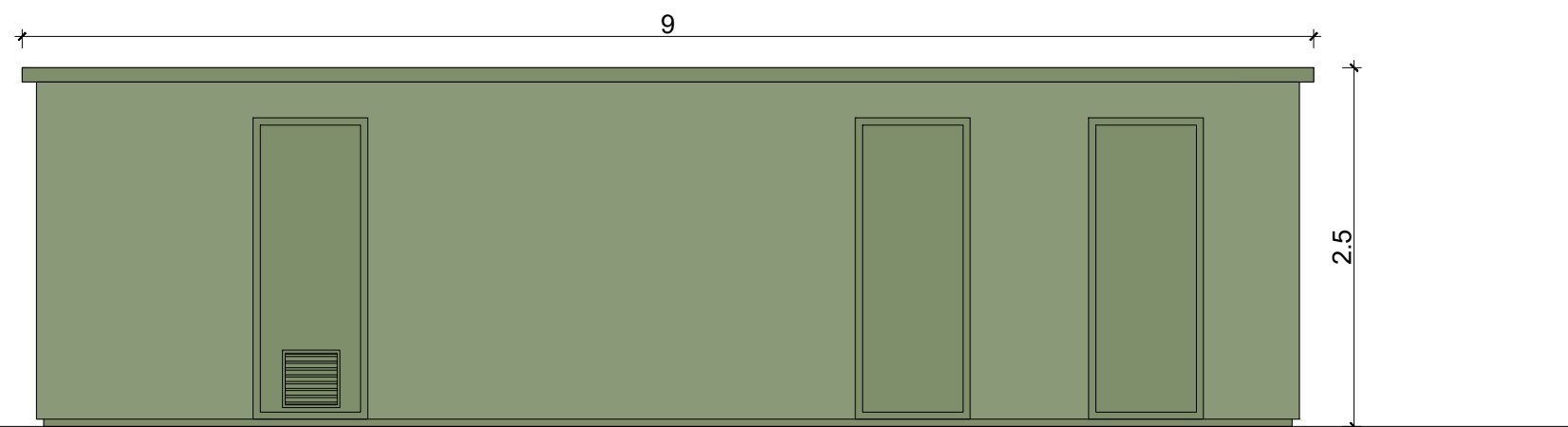
	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque		Numéro de plan : PC5	Nom du plan : Plan des façades - PTR
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit : " Puits de Gaillard " 33114 - LE BARP		Date : 11/10/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA <small>7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS</small> <small>Tel: 06 30 36 35 46</small>
	<small>Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.</small>		Echelle : 1/50 et 1/100	<small>michel.blanchon.86@wanadoo.fr</small>
			Dessinateur : RPR	



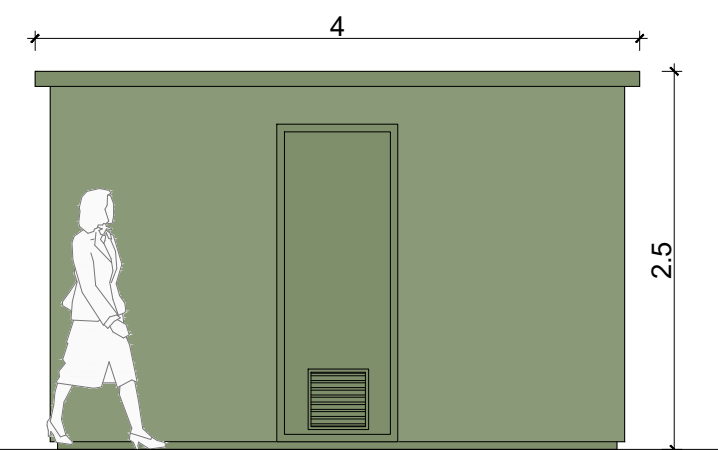
VUE EST
Ech: 1/50



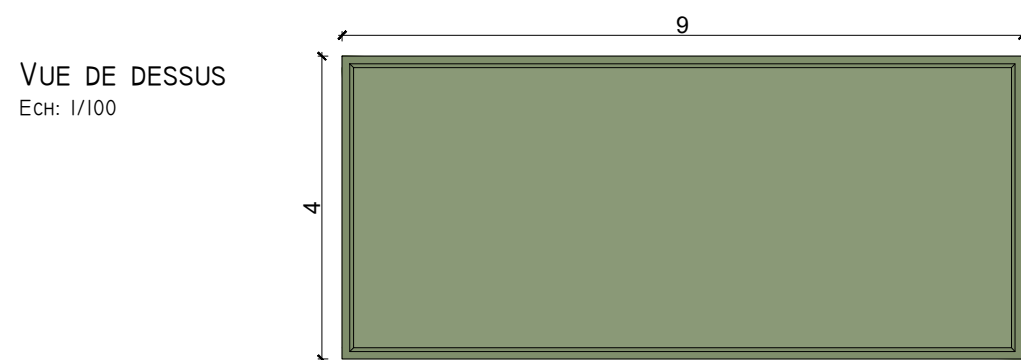
VUE SUD
Ech: 1/50



VUE OUEST
Ech: 1/50



VUE NORD
Ech: 1/50



VUE DE DESSUS
Ech: 1/100

Le modèle du poste de transformation et livraison est donné à titre indicatif. L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer suivant les appels d'offres. Les dimensions et teintes resteront similaires.

Le poste de transformation et livraison sera teinté en un coloris plutôt vert.

Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

Monsieur VASSEUR
Lieu-dit : " Puits de Gaillard "
33114 - LE BARP

Numéro de plan :

PC5

Nom du plan :

Plan des façades - PTR+PDL

Date :

02/12/2022

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA

Echelle :

1/50 et 1/100

7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46

Dessinateur :

RPR

michel.blanchon.86@wanadoo.fr


Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Vue 1



Vue 2



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque		Numéro de plan : PC6-7-8	Nom du plan : Insertions
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP		Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
			Echelle : NA	
			Dessinateur : RPR	
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.				

Vue 3




Vue 4



Vue 5




	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC6-7-8	Nom du plan : Insertions	
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	<small>Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.</small>	Echelle : NA	Dessinateur : RPR	

PC7 - Vue 1



PC7 - Vue 2



	Description du projet : Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan : PC6-7-8	Nom du plan : Photos	
	Adresse du projet : Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date : 02/12/2022	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Echelle : NA		
		Dessinateur : RPR		

PC 8 - Vue 3




PC8 - Vue 4



PC8 - Vue 5



	Description du projet :	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	Numéro de plan :	PC6-7-8	Nom du plan :	Photos
	Adresse du projet :	Monsieur VASSEUR Lieu-dit: "Puits de Gaillard" 33114 - LE BARP	Date :	02/12/2022	Architecte :	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé - 86000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
			Echelle :	NA		
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.		Dessinateur :	RPR		